

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

 Code Postal : Ville :

E-mail* :

Tél :

* indispensable pour limiter les envois postaux dans le cadre d'Explore

■ JE SOUTIENS LE PROGRAMME EXPLORE À PARTIR DE 5 000 € / AN

À partir de 5 000 € : €

 En une seule ou plusieurs fois :

JE DONNE DANS LE CADRE DE :

 l'impôt sur la fortune immobilière :

déduction de 75% du montant de mon don (dans la limite d'une réduction de 50 000€)

 l'impôt sur le revenu :

déduction de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% de mon revenu net imposable)

Il est possible de répartir le montant de votre don entre les deux impôts, vous pouvez alors choisir la part que vous voulez déduire au titre de l'un ou de l'autre. En revanche, vous ne pouvez pas cumuler les avantages en déclarant deux fois la même somme. Par exemple, pour un don de 10 000 €, vous pouvez déclarer 5 000 € au titre de l'IRPP et 5 000 € au titre de l'IFI.

JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don

 par chèque libellé à l'ordre de l'Institut Pasteur.

 par virement : RIB de l'Institut Pasteur sur demande.

 par carte bancaire :

  **VISA**
  **AMEX**

 N°

 Date de validité

 Date et signature *(obligatoires)*

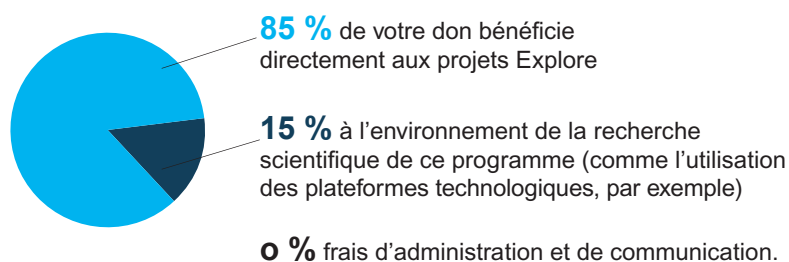

Vous pouvez également
faire un don en
toute sécurité sur :
soutien.pasteur.fr/explore

DON PROGRAMME EXPLORE

COMMENT PASSER À L'ACTION, CONCRÈTEMENT ?

Le programme Explore est ouvert aux donateurs souhaitant s'engager à partir de 5 000 € de don annuel. Vous pouvez réaliser ce don en plusieurs fois en le signalant lors du premier don de l'année ; vous pouvez également intégrer le programme Explore dès maintenant et réaliser votre don plus tard dans l'année, en effectuant une promesse de don.

Votre don Explore sera entièrement affecté à la recherche scientifique



Pour affecter votre don à Explore, 3 options s'offrent à vous :

- 1**
en ligne :
soutenir.pasteur.fr/explore
- 2**
à l'aide du
bulletin au recto
- 3**
par virement bancaire
ou don de titres, en nous
contactant

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter :

Morgann Guyomarc'h - 01 45 68 87 59 - morgann.guyomarch@pasteur.fr

Caroline Cutté - 01 45 68 81 04 - caroline.cutte@pasteur.fr

Charlotte Guiot - 01 40 61 31 84 - charlotte.guiot@pasteur.fr